TEMPÉRAMENT ET FORMATION DE BABEUF

par Maurice DOMMANGET

Tout jeune, Babeuf est déjà un révolté. Il y a là certainement une large part d'hérédité. Nous ne pouvons rien dire de son grand-père Antoine Babeuf « honnête laboureur » de Monchy-Lagache, bailliage de Péronne, mais dans une lettre qui est encore inédite[1], Babeuf signale que son père, à peine sorti de l'enfance, était « bouillant de courage, enflammé de zèle pour l'honneur de son pays, empressé de concourir à la gloire de son prince, rempli en un mot des plux exaltés sentiments de ce qu'on appelle patriotisme ». Claude Babeuf s'enrôla dans un régiment de cavalerie, déserta par rébellion envers ses supérieurs et, après 22 ans de courses vagabondes en Europe, profita de l'amnistie de 1742 pour revenir dans sa Picardie natale où, à 60 ans il épousa une jeune fille dont il eut quatre enfants. François Noël son aîné, notre héros, le présente comme un insoumis, ce qui ne l'empêchait pas d'être autoritaire en diable. Il était aussi trop franc de caractère et « d'une trop grande ardeur » pour se fixer dans une position quelconque.

« Il semblait se faire un jeu, *dit-il,* de former toujours de nouveaux liens pour se ménager le plaisir de les briser ensuite. On ne pouvait même plus dire que pour un oui pour un non il fut prêt à le faire ; selon que la tête lui chantait, il ne prenait pas la peine de chercher un prétexte ; le changement était de sa part pur caprice. »

1. Collection Dommanget. Lettre du 22 février 1788 (copie de Victor Advielle). Presque tout ce paragraphe est tiré de la même source.

Babeuf le donne encore comme ayant un faible pour « la gloriole » au point qu'à son retour en France, après avoir liquidé son patrimoine, il visa tout à coup « à une pleine célébrité » en déployant — mais en quoi et comment ? Babeuf ne le précise pas — « la supériorité d'un génie à qui l'instruction que donnent les voyages a fait prendre sa consistance entière. »

Est-il besoin de dire qu'on retrouve bien des traits de Claude Babeuf dans le tempérament de feu du grand socialiste ?

Encore enfant et sans avoir reçu d'autres leçons que celles de son père, il est fier de passer pour un «prodige » dans la rédaction des papiers de la Ferme de Saint-Quentin et « son petit amour-propre était déjà assez fort pour sacrifier tout au plaisir de mériter les éloges du public ». A 13-14 ans, en état de révolte contre le pouvoir paternel, indomptable dans toute la force du terme, il devient « le plus grand petit vaurien qu'on puisse imaginer » et pendans quelques années il ne touche plus un livre ni une plume, ne fait rien, vivant — il le reconnaît formellement — « à l'état d'anarchie », cependant que déjà sur le plan idéologique, il refuse de s'affilier à une association de convulsionnaires et même prêche contre ces possédés. On le chasse du foyer. La « dureté du métier de terrassier » au canal de Picardie, l'amena à réfléchir et il avisa « à quelque moyen moins pénible de pourvoir à sa subsistance ». C'est l'époque où, tout seul, il cherche et trouve ce qu'il appelle « une place à écrire » chez le notaire-feudiste Hullin de Flixécourt, près d'Abbeville. Au bout de deux ans, son apprentissage achevé, nouveau trait d'audace et de confiance en soi, il se bombarde « feudiste de pied en cape. »



Tel il se montrait déjà enfant et adolescent, tel il resta foncièrement devenu adulte : ardent, plein d'orgueil, de présomption, imperturbable de fermeté, faisant preuve d'une trempe extraordinaire, se montrant capable de « renverser toutes les idées », alarmant les autorités — il s'en est ouvert et on peut le croire — et s'attirant leurs foudres par sa « manière de ne faire aucun cas de ce qui est grand » et « d'élever jusqu'aux nues » ce que d'ordinaire

on foule aux pieds[2]. De sa lutte locale contre les vizirs de Roye à sa lutte nationale contre « les nouveaux Tartufes politiques assis à la place des anciens », à travers une vie « sans cesse agitée, empoisonnée par les persécutions, la rigueur des cachots et la haine d'une si grande multitude de pervers[3] » — je le cite encore — c'est toujours le même bouillant personnage.

Dès qu'il assume ses premières fonctions politiques, on sent qu'il est pénétré au plus haut point de sa mission, qu'il est pris corps et âme par sa tâche, que son temps n'est plus à lui, qu'il est tout entier à l'assemblée du District de Montdidier et à la chose publique, comme il s'en explique en toute franchise au nom du Directoire du District. Il tient à dire en effet, et il est applaudi par toute l'assemblée, dans quel esprit il entend exercer sa fonction et comment il la conçoit. Alors, il « consulte le fond de son âme » et ne peut « se refuser » au désir de transmettre les « dispositions » qu'il y trouve : travail d'équipe avec ses collègues, promptitude, justice, impartialité, incorruptibilité comme principes d'action, examen et réponse à toute requête ; pas de hauteur ni de morgue dans les rapports avec les citoyens, ce que symbolise sa formule : « Nous demandons à titre de grâce que vous nous approchiez toujours avec le bonnet de la liberté immobile sur la tête [4]. »

Aussi bien, il a pu dire en fructidor an III à un vainqueur de la Bastille et blessé du 10 août qui l'invectivait en faisant étalage de ses états de service révolutionnaires : « Je ne suis point embarrassé de garantir, devant le patriotisme le plus exigeant, tous mes actes et tous mes moments depuis le premier jour de la révolution [5]. »

Rien de plus vrai et l'on doit méditer ces lignes qu'il a écrites à Coupé le 20 août 1791 en toute naïveté et candeur : « Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que la Révolution m'a furieusement gâté ; je me surprends souvent avec l'idée que je suis devenu tout à fait impropre

2. *Ibid.* Autobiographie. Copie d'Advielle.

3. Victor Advielle : *Histoire de Gracchus Babeuf et du babouvisme...*, t. II, p. 15 [Défense générale de Babeuf devant la Haute Cour de Vendôme].

4. Archives départementales de la Somme : L 646.

5. *Annales historiques de la Révolution française*, 11e année, n° 63, mai-juin 1934, p. 259 [Original aux Archives du Pas-de-Calais. Copie d'Advielle dans la collection Dommanget].

à toute espèce d'emploi, en dehors du publicisme et de tout ce qui touche à la législation ; la politique et les méditations sur les vrais principes des lois et sur leur mise en œuvre ont pour moi un attrait si irrésistible que j'incline à penser que c'est là mon unique vocation [6]. »



Guidé par le but sublime qu'il poursuit, il est en état permanent d'exaltation.

Ecoutons-le quand il rédige en mars 1790 l'adresse des patriotes de Roye à l'Assemblée Nationale : « Il ne s'est jamais rien fait de grand dans le monde que par le courage et la fermeté d'un seul homme qui brave les préjugés de la multitude [7]. » Cet homme évidemment, c'est lui. A la suite de ses prédications, de son activité fiévreuse, la multitude en effet prend conscience des réalités, se soulève, désemparant toutes les autorités et jusqu'à Talleyrand qui, dépêché à Amiens, ne sait où donner de la tête. Babeuf a tellement fanatisé la population que dans les jours où Mirabeau disparaît, encore idolâtré des masses et symbolisant la Révolution, l'un de ses concitoyens s'écrie : « C'est notre Mirabeau ; il mérite des couronnes [8]. »

Même à l'époque où l'on pourrait croire qu'il s'abandonne, quand il dénonce avec les Thermidoriens les « trames nationicides » des Jacobins — c'est son expression — une « puérilité » qu'il rapporte est bien caractéristique de cet état d'esprit. C'est devant une pancarte de la Déclaration des Droits installée par lui sur son bureau, qu'il écrit ses articles du *Journal de la Liberté de la presse*. Il s'y reporte constamment afin de ne pas s'égarer [9].

En pleine conjuration, Pillé, son copiste, son secrétaire, une sorte de fou qui croyait aux démons, a pu parler de la « folie » du Tribun. « Vous me faisiez peur » dira-t-il à Babeuf lors du procès de Vendôme, le 13 germinal an IV, après son témoignage ainsi sténographié : « Je vous le dis de bonne foi, j'ai vu Babeuf étant tout à fait malade, courir

6. Dommanget : *Pages choisies de Babeuf*, p. 110.
7. Archives Nationales : D XXIX, V, 68.
8. *Ibid.*
9. *Journal de la liberté de la presse*, n° 17, 5 vendémiaire an III, pp. 3-4.

dans sa chambre, sauter et dire : *Nous sommes en insurrection.* C'est la vérité, cela est arrivé plusieurs fois étant seuls [10]. »

Babeuf n'a pas nié cette déposition. Il s'est contenté de l'atténuer : « Lorsque je composais un numéro du *Tribun du peuple*, je m'échauffais et je me battais les flancs. Je crois que c'est une habitude assez commune à tous ceux qui écrivent. Voilà ce que Pillé a pu prendre pour des traits de folie [11]. »

Quoi d'étonnant qu'à la fin de l'audience le défenseur de Babeuf, Réal, ait pu insinuer que Babeuf n'était à tout prendre qu'un « fou un peu chaud » par rapport à Pillé, ce « fou un peu froid [12]. » En fait, sans cette fièvre intérieure qui dévore tous les apôtres et les martyrs, jamais Babeuf n'aurait porté le poids d'une si dangereuse et si audacieuse entreprise.

★

Ce qui est fâcheux pour expliquer à fond le comportement de Babeuf, c'est qu'on ne connaît positivement rien de sa nature physique. Non que le génie ou l'activité des grands hommes soit liée nécessairement aux facteurs physiologiques. L'histoire nous apprend en effet que la plupart étaient physiquement très mal partagés. Mais il tombe sous le sens qu'un trop faible physiquement, un malingre, un homme toujours malade, malgré la passion qui l'anime, malgré une volonté extraordinaire, ne peut donner toute sa mesure dans l'activité politique. Or, c'est ce besoin impérieux d'expansion, d'extérioration, c'est ce trop plein de force à dépenser se déployant sur le terrain idéologique qui explique physiologiquement l'apôtre aussi bien que le militant, même quand il est ou paraît chétif. On a essayé récemment de saisir la personne du militant. L'expérience enseigne qu'il faudra tenir compte de ce facteur essentiel quand on poursuivra ces recherches.

Pour en revenir à Babeuf, une chose sûre, c'est qu'il représente, alliés à une force morale exceptionnelle, une intensité, un dynamisme physique hors de pair. Nous en

10. *Débats et jugements de la Haute Cour*, t. III, p. 199.
11. *Ibid.*, p. 201.
12. *Ibid.*, p. 203.

sommes réduits, certes, à des conjectures touchant sa nature organique. Les seuls détails connus se rapportent à son aspect extérieur et sont quelque peu sujets à caution puisqu'ils proviennent d'une pièce administrative qui n'est pas toujours établie consciencieusement. Il s'agit d'un passeport en date du 2 thermidor an II (20 juillet 1794) [13], quand Babeuf sortait de la prison de Laon. Cette pièce lui donne 1,67 m de taille et un teint « peu coloré » qui inciterait à croire que Babeuf n'était ni sanguin, ni hépatique, tout au moins à cette époque. Cependant une lettre du 15 septembre 1790, quand il prépare avec fièvre le lancement du *Correspondant picard,* nous indique que Babeuf est alors atteint de jaunisse. Il précise à Devin son imprimeur : « Ma jaunisse qui me rend jaune comme un melon jaune m'a affecté beaucoup avant hier ; mais je prends les boissons convenables [14]. »

C'est l'une des rares indications qu'on relève sur sa santé dans les innombrables lettres où il se livre. On peut en déduire qu'il était plutôt bilieux, mais qu'en général il n'était handicapé au point de vue psycho-pathologique ni par une indisposition, ni par une maladie quelconque. Sans doute pourra-t-on dire qu'il fut atteint de cette « névrose révolutionnaire » étudiée par le docteur Cabanès. Volontiers, puisque l'activité fanatique, le mysticisme, le prophétisme et même le génie ont été qualifiés de névroses.

Babeuf avait pleinement conscience de l'importance exceptionnelle ou pour mieux dire de la grandeur historique de la cause qu'il représentait. Il s'en est glorifié face à ses juges, avec une sérénité magnifique en des termes qui ne laissent aucun doute et qui méritent d'être rappelés : « Les hommes que vous êtes prêts à condamner, laissent des monuments qui attestent leur renommée [...] [15]. » Et encore : « L'histoire impartiale gravera notre mémoire en traits honorables [...] Nos noms vivront dans la mémoire des justes [...] [16]. »

Aussi est-il convaincu, et il tient à le faire remarquer aux

13. Jules Michelet : *Ma Jeunesse*, pp. 10-11 [Note de Mme Michelet, d'après un registre des Archives départementales de l'Aisne].
14. Archives départementales de la Somme : F 129.
15. [Haute Cour de Vendôme] *Discours des accusateurs nationaux, Défenses des accusés...*, t. IV, p. 376.
16. *Ibid.*, pp. 377, 375, et Dommanget, op. cité, p. 307.

jurés de Vendôme, que le procès fait aux Egaux est en quelque sorte un événement historique ; car c'est pour la première fois le « socialisme » qui est traduit à la barre, puisqu'on poursuit, d'après lui, moins une conspiration contre l'autorité gouvernementale « que l'émission des principes qu'une certaine classe qui domine la société considère comme infiniment dangereux parce qu'ils sont éversifs de tous les privilèges qu'ils se sont arrogés [17]. »

Babeuf met en relief par cette affirmation percutante la portée du procès, reflet de la portée de la grande cause en jeu : « Dans aucun temps, chez aucun peuple de l'histoire connu, jamais peut-être un aussi grand procès que celui-ci ne s'offrit à juger ; jamais d'aussi grands intérêts ne furent portés devant un autre tribunal [...] [18]. »

Ce qui est extraordinaire et tout à fait dans la norme des grands « initiés », des grands visionnaires pénétrés à ce point de leur mission qu'ils s'élèvent à la prophétie, c'est que Babeuf s'était fait à l'idée de mourir en martyr pour la cause sainte qu'il avait embrassée.

Il a commencé par donner une forme indirecte à cette idée dans l'éloge funèbre de Florent Masson, avocat mort à la tâche pour le bien public, au Directoire du District et au tribunal de Roye. Le 23 novembre 1790, Babeuf opposa aux héros militaires, ces « prétendus héros » qui meurent en cherchant « à répandre le sang et à exercer le carnage » ceux qui expirent exténués par le travail laborieux tendant à procurer un avantage réel à la collectivité. Et revenant au grand citoyen disparu, il termina sur ces mots : « Il est mort pour nous sur le véritable champ de l'honneur [19]. »

On ne peut s'empêcher de noter qu'à l'approche de sa mort, sous le couperet, près de six ans plus tard, dans son ultime lettre à Félix Lepeletier, Babeuf dira qu'il va bientôt aller « s'asseoir sur le lit d'honneur [20]. » C'est la même formule répétée sous une autre forme et dans le même esprit. Plus directement qu'aux obsèques de Masson, Babeuf se mit en jeu le 19 novembre 1792 quand il déclara à ses collègues du Directoire du District de Montdidier :

17. V. Advielle : t. II, p. 12.
18. *Ibid.*, t. II, p. 5.
19. Advielle, t. I, p. 92.
20. Dommanget, p. 318.

« Voilà les principes auxquels je voue ma tête si jamais vous m'en voyez m'en éloigner [21]. »

Il acheva sa lettre à Chaumette du 29 brumaire an II en proclamant du fond de sa prison son « dévouement jusqu'à la mort à la cause de l'Egalité sainte [22]. » Nous entrons dans des confidences plus formelles en vendémiaire an III. Ne justifie-t-il pas le prénom de Gracchus qu'il s'est donné dès 1793, à la fois par la similitude du but de « bonheur commun » — malgré les « moyens différents » — et par la similitude d'une fin tragique qu'il pressent ? Il écrit : « Je me dis même heureux par avance si, comme eux [les Gracques] je dois mourir martyr de mon dévouement [23]. »

Avec un beau courage il ajoute : « On sait que ceux qui se sont montrés sur notre théâtre avec des noms des grands hommes n'ont pas été heureux ; nous avons envoyé à l'échafaud nos Camille, nos Anaxagoras, nos Anacharsis ; mais tout cela ne m'intimide pas. Tout cela ne me retient point pour donner un exemple de philosophie républicaine que je crois utile [24]. »

Il précise un peu plus loin que, si quelque jour sa tête tombe, ce sera à la façon des Gracques sous « la tutelle » desquels il se range « désormais exclusivement ». Et pour être en règle avec sa conscience par une déclaration publique, par une proclamation solennelle et grave il en passe, selon son expression, « l'acte authentique » dans son *Tribun du Peuple* [25].

Aussi, quelques jours avant de mourir, quand il ne tenait plus à la terre que par un fil, pouvait-il sans vantardise s'écrier devant ses juges, en évoquant son « heure dernière » : « Je l'attends, cette heure, il y a longtemps [26]. » Et encore : « Le sacrifice de mes jours est fait depuis longtemps [27]. »

Et encore : « S'il faut que la hache tombe sur ma tête,

21. Communication de Robert Legrand d'après les Archives départementales de la Somme.
22. Advielle, t. I, p. 101.
23. Dommanget, p. 170.
24. *Ibid.*, p. 170 (*Tribun du peuple*, n° 23).
25. *Ibid.*, p. 171.
26. *Ibid.*, p. 307.
27. Advielle, t. II, p. 14.

le licteur me trouvera toujours prêt : il est beau de périr pour la vertu [...] [28]. »

Comme chez les prophètes de l'Antiquité, et plus près de lui les prophètes cévennols, chez Babeuf, cette perspective tragique loin de l'affaiblir, l'exalte, l'illumine, lui donnant une force héroïque qui le rend capable de supporter les persécutions, d'affronter avec les plus grandes tâches les plus grands périls.



Croyance absolue au bonheur possible, au triomphe universel de l'Egalité ; exaltation, enthousiasme, fanatisme, prosélytisme, prophétisme, engagement total et même vocation au sacrifice, le tout s'accompagnant de pratiques adéquates : voilà ce qui saute aux yeux chez Gracchus Babeuf. Nous trouvons donc chez lui tout ce qui caractérise le phénomène religieux sur le plan individuel.

Rien d'étonnant puisque Babeuf s'insère dans la Révolution française qui a été collectivement assimilée à un phénomène religieux, au point qu'on a pu parler de foi, de religion révolutionnaire, dont les manifestations ont fait déjà et feront l'objet d'études poussées.

Mais toutes les natures ardentes ne brûlent pas de la même façon. Eu égard à Babeuf qui, par ses aspirations communistes, a un pied dans la Révolution du présent et un pied dans la Révolution de l'avenir, une Révolution que par « cette excitation démesurée de l'espoir » dont parlait Georges Lefebvre, il croit et veut proche, nous sommes en présence d'un croyant d'une autre sorte et à une plus haute puissance, si l'on peut dire, que le jacobin et le sans-culotte ordinaire. Il se rattache déjà à la « religion humaine des temps nouveaux » de Benoît Malon, à la « religion de demain » de Victor Jaclard, au socialisme « religion de l'avenir » suivant le sous-titre significatif de l'organe des Chambres syndicales et des Associations ouvrières sous la Commune, à ce mouvement profond de salut et de rédemption sociale qui faisait dire à Jaurès : « Dès maintenant, toutes les enveloppes traditionnelles de la pensée humaine

28. *Ibid.*, t. II, p. 43.

peuvent tomber sans que le magnifique idéal humain soit amoindri [29]. »

Ce n'est donc pas par hasard que Babeuf — comme l'a remarqué Alfred Espinas dans le beau travail qu'il lui a consacré — dit souvent « ma religion [30]. » Dans sa demande d'admission à la loge de Roye, avant la Révolution, il parle de « la sublime religion du genre humain » dont à ses yeux tout maçon doit être l'un des prêtres [31]. Plus tard, face à ses juges et aux jurés de Vendôme, porte-parole des Egaux inculpés, il emploie l'expression : « la religion qu'on nous reproche » et parle de « cette religion de l'égalité et de la démocratie pure » dont il s'est « constitué l'apôtre [32]. »

★

Il ne faudrait pas croire que c'est par pure présomption ou par cet aveuglement qui accompagne toujours le fanatisme, que Babeuf s'est lancé dans la Conjuration. Sans doute il s'y est attelé parce qu'il avait le cœur chaud, mais pour mener à bien cette sainte entreprise, il conservait la tête froide. Son jugement restait intact.

Contrairement à Antonelle qui convenait que le système communiste « était en principe le seul juste et bon, le seul conforme au vœu de la nature », mais qui ne croyait pas pratiquement à sa réalisation [33], Babeuf croyait fermement à la possibilité d'exécution du communisme. Il y avait longuement réfléchi. Il avait médité, suivant ses expressions, « le sublime sujet, la souveraine matière », « la plus précieuse, la plus élevée, la plus intéressante des questions [34]. » Il avait pesé les objections, prêt en toute bonne foi si la chose, comme il l'a dit, était « réellement chimérique » à y renoncer, quelque « cruel » que ce renoncement puisse être pour lui [35]. Mais il a beau être pénétré, nourri de cette conviction profonde, de ce « beau fanatisme » dont il a

29. *La Petite République*, 31 janvier 1903.
30. *La Philosophie sociale du* XVIIIe *siècle et la Révolution. Babeuf et le babouvisme*, p. 326.
31. Dommanget, p. 70.
32. Advielle, t. II, p. 101.
33. *Ibid.*
34. *Ibid.*, t. II, p. 103.
35. *Ibid.*, t. II, pp. 102-103.

fait fièrement l'aveu devant la Haute-Cour, il ne se dissimule point la difficulté de la tâche.

Il s'en est ouvert plusieurs fois au cours du procès [36]. Nombre de ses affirmations d'alors pourraient être considérées comme sujettes à caution parce que découlant du système de défense adopté. Mais on peut tenir pour assuré que Babeuf croyait vraiment que dans le contexte du temps, à l'époque de corruption où l'on était, compte tenu de « la foule des passions qui subjuguent », des « oppositions à l'infini » y compris celles du peuple, il y avait plus de cent chances contre une que l'état social oppresseur se maintienne.

Ces déclarations, répétons-le, sont certes de circonstance et, si l'on veut, tactiques. Toutefois, on ne saurait trop remarquer qu'elles s'harmonisent avec toute une série d'affirmations antérieures empreintes d'un réalisme sain qui frappe chez ce grand idéaliste. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux lettres qu'il écrivit pendant les huit mois de sa détention à Arras quand, sacré déjà *Tribun du peuple* et *chef des Egaux*, il tient tous les fils d'un mouvement qui prépare et préfigure la Conjuration. Sa correspondance avec Charles Germain est à cet égard particulièrement instructive, spécialement la lettre du 10 thermidor an III, texte communiste de la plus grande richesse idéologique pour l'époque et dont Advielle, après avoir reconnu qu'il a « les proportions d'une brochure », n'en a donné par une omission impardonnable, qu'une assez piètre analyse [37].

Babeuf n'y cache rien du but grandiose à atteindre : « l'égalité sainte », l'établissement d'une société d'Egaux, une « entreprise régénératrice » jamais tentée jusque-là [38]. C'est ce qu'il appelle la « grande besogne », la « grande affaire dont, dit-il, une fois libre nous nous occuperons sans désemparer [39]. » Formules remarquables, soit dit en passant, quand on sait que longtemps la communauté des biens fut désignée sous des vocables similaires.

36. ADVIELLE, t. II, pp. 35, 42, 102, 103.
37. ADVIELLE, t. I, pp. 145-148. Texte complet dans *Pages choisies de Babeuf*, pp. 207-221.
38. ADVIELLE, t. II, p. 103.
39. Collection Dommanget : f°s 1 et 17 de la copie d'Advielle dans les fragments de tête et *in-fine* non reproduits dans les *Pages choisies*.

Mais il ne s'en tient pas à l'exposé de l'objectif poursuivi, dans ce qu'il appelle les « fondements du dogme » et pour qu'il n'y ait jamais de risque que « le schisme » se glisse entre les Egaux, il insère les moyens à employer pour aboutir. Dans tous les passages se rapportant aux modalités de la « vaste exécution », il fait preuve de ce « sens commun » qu'avec la moralité il exige de ses intimes[40]. Aussi bien met-il en garde Germain contre les illusions, multipliant les conseils judicieux, faisant sentir les nombreuses difficultés de la tâche : « Il ne faut vouloir que ce qui est praticable ». Il n'y a pas de « baguette magique ». Il faut craindre de provoquer « l'épouvante générale ». « Gardons-nous d'aller trop vite[41]. » Il est clair que Babeuf a déjà la notion qu'une période transitoire est nécessaire pour passer de l'ordre ancien à l'ordre nouveau, ce qui est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire « socialiste ». Mais on voit bien que le Tribun ne donne encore aucun contenu précis à cette notion. C'est Darthé, s'il faut l'en croire, qui l'aurait orienté vers l'idée d'un gouvernement révolutionnaire provisoire[42], transposition de la dictature montagnarde et jacobine sur le plan social.

Babeuf, qui se défend de toute « excessive illusion », entend « calculer tous les obstacles » qui s'opposent à la régénération humaine[43]. Il essaie de les surmonter par l'organisation méthodique, le maniement habile des hommes, sachant réfréner, mater ses impulsions instinctives, user d'une prudence peu compatible avec son tempérament volcanique. C'est ainsi qu'emprisonné à Arras, il donne le 5 fructidor an III, un « avis fraternel » à Gonord jeune, qu'il refuse de recevoir[44]. On sent déjà un chef d'envergure et pleinement conscient de ses responsabilités, bien qu'âgé seulement de 35 ans. « Je ne lui conteste point ses titres révolutionnaires, je n'attaque pas non plus ses intentions, mais je dis qu'il n'est pas prudent dans ses démarches et qu'il ne s'observe point assez. Il dit qu'il n'a pas cru

40. *Ibid.* : f° 17.
41. DOMMANGET, pp. 217-219.
42. ADVIELLE, t. II, p. 120.
43. *Ibid.*, t. II, p. 35.
44. Voir note 5. — ADVIELLE, t. I, p. 151, parle de Gonord apprécié par Ch. Germain.

compromettre personne avant-hier, et moi je crois qu'il a risqué de compromettre plus que des individus [...] »

A Arras, Babeuf n'est donc pas seulement un initiateur, un éveilleur de vocations militantes ; il montre le souci de s'entourer de gens solides et sûrs. Il prend ses précautions et refuse d'incorporer à sa phalange des patriotes pleins de bonne volonté certes, peut-être même brûlants de foi et d'enthousiasme, mais qui sont susceptibles de nuire à la cause par des propos ou des actes inconsidérés. Son expérience le tient sur ses gardes ; il ne sait que trop ce qu'il en coûte d'être entouré, à côté d'hommes hostiles, de cadres imprudents, tièdes ou insuffisants du point de vue idéologique : l'affaire du faux l'a édifié. N'a-t-il pas amèrement reconnu qu'en l'an II, dans ce directoire du district de Montdidier où il aurait voulu faire de grandes choses, « il s'était trouvé seul de sans-culotte » ?

Jaurès qui tenait Babeuf en haute estime au point d'employer souvent l'expression de « grand Babeuf », Jaurès qui s'intéressait de très près à la Conjuration, comme le montre sa correspondance avec Gabriel Deville [45], a très bien saisi le sens réaliste du Tribun du peuple et l'a fait sentir comme trait marquant dans la péroraison d'un de ses discours au congrès socialiste de Saint-Quentin (avril 1911) [46].



Cependant, l'esprit de révolte, l'amour de la gloire, le tempérament de feu, n'auraient pas suffi à faire de Babeuf un ardent apôtre de l'Egalité. Il pouvait s'orienter différemment ; bien des voies s'ouvraient devant lui.

C'est ici qu'intervient un autre trait de caractère qui place sa forte personnalité sous son véritable éclairage et, du point de vue subjectif, nous donne l'un des facteurs d'une orientation que les conditions objectives facilitèrent.

Indication précieuse : Babeuf parle dans l'une de ses lettres de ses « dispositions sentimentales [47]. » Il veut dire

45. Notamment sa lettre de Villefranche-d'Albigeois le 20 août [?] (Collection D.).

46. *Parti socialiste*, 8e *Congrès national* [...] *Compte rendu sténographique*, p. 201.

47. *Pages choisies...*, p. 53 [Lettre du 30 décembre 1786].

de sa sensibilité. Celle-ci expliquerait qu'il ait été apprécié des femmes et qu'il les ait appréciées. Avant de se marier à 22 ans en 1782, deux ou trois femmes, frappées par sa jolie figure et sa vive intelligence, l'aident à sortir du commun [47 bis]. Lui, si prolixe, est presque muet sur leur compte. Mais ce silence ne doit pas donner le change. « La femme qu'on loue le plus est celle dont on ne parle pas », a dit Mme de Lambert. Tout de même Babeuf n'a pu s'empêcher de nous dire que la jeune épouse de son patron de Flixécourt, née Marie Marguerite Desgranges, aimait à « relever les ondes » de ses cheveux blonds cendrés « avec des nœuds et des rubans galants ». Ce sont là des attentions auxquelles un jeune de 20 ans, est toujours très sensible et qui font croire qu'il a trouvé dans le foyer des Hullin, après une jeunesse rebelle et désordonnée, une intimité propice à son affinement. On a dit que la marquise de Soyécourt s'était aussi intéressée à lui, le destinant à la prêtrise et l'on sait que Mme d'Incourt de Bracquemont et son mari, le seigneur de Damery, lui firent donner un sérieux supplément d'instruction. Ces informations sur les contacts et les soutiens féminins touchant Babeuf dans leur rapport avec sa formation intellectuelle et le développement de sa sensibilité sont bien sommaires. Elles n'en méritent pas moins d'entrer en ligne de compte pour expliquer comment, dans les années obscures qui précèdent sa vie publique, Babeuf sortit peu à peu de la médiocrité.

Après cette heureuse et courte période, les dispositions sensibles de Babeuf furent mises à l'épreuve tout au long d'une vie semée d'embûches et de persécutions, de peines cruelles et d'afflictions de tous genres, au point qu'il en arrive à parler de sa « mauvaise étoile » et « du sort mal disposé en [sa] faveur [48]. » Résumons en quelques mots ce qui mériterait tout un développement. Babeuf était bon, il ne pouvait supporter l'injustice, la souffrance de ses semblables, ni les supplices de tous genres, ni la cruauté même dans les combats émancipateurs. Il adorait sa femme, il chérissait ses enfants. En mi-novembre 1787, il fut si affecté par la maladie et la mort de sa fille qu'il cessa, en fait,

47 *bis*. ADVIELLE, t. I, pp. 10, 11, 14, 15, Archives communales de Flixécourt.

48. Archives départementales de la Somme : F 129 [Lettre à Devin, 13 juillet 1787].

toute correspondance assidue avec Dubois de Fosseux, et celui-ci ne sut comment le consoler. « Il faut bien vous faire une raison », lui écrivait M. de Fosseux un mois après la perte cruelle, et c'est seulement le mois suivant que Babeuf parut reprendre goût à l'étude [49], avec cette fermeté d'âme qui n'appartient qu'aux forts.

Sa sensibilité se fait jour dans toutes ses lettres, au plus haut des luttes ardentes et âpres, et jusqu'aux derniers moments. Tous ceux qui l'ont approché n'ont pas manqué d'en faire état, et les écrivains les plus terrifiés par ses idées sont unanimes à reconnaître le fait. Même Grégoire d'Essigny fils, l'historien local de Roye qui rapporte des racontars extravagants et des légendes aberrantes, met en relief finalement la force du sentiment paternel chez Babeuf [50], sentiment qui explique une rare vocation pédagogique le poussant, chose incroyable lorsque ses jours étaient comptés, à donner des leçons touchantes à son fils aîné [51].

Jaurès, exposant la crise du 14 juillet 1789, insiste sur la lettre émouvante que Babeuf fit parvenir à sa femme en ces circonstances. C'est en effet avec un crève-cœur épouvantable que le révolutionnaire intrépide qui sera le chef d'une entreprise intrépide, assiste au délire d'une populace quand on promène au bout d'une pique la tête de Foullon. Il comprend l'exaspération du peuple et son penchant à la justice sommaire, mais il voit là un reste des temps de barbarie et il voudrait en préserver la Révolution à son berceau. Jaurès est fier de souligner qu'en « ces heures inhumaines de la Révolution bourgeoise », ces « belles paroles d'humanité et de sagesse » viennent de l'apôtre de la Révolution plébéienne [52].



La bonté, la sensibilité de Babeuf l'entraînaient tout naturellement à la compassion, au désir d'aider, de rendre service, de secourir, de se dépenser sans compter pour les autres, ce qui à la limite se confond avec son socialisme.

49. Advielle, t. II, 2e partie, pp. 241-244.
50. *Pages choisies...*, p. 48.
51. Voir *Annales historiques de la Révolution française*, 1960, p. 488, « Babeuf et l'éducation », par M. Dommanget.
52. *Histoire socialiste de la Révolution française*, éd. A. Mathiez, t. I, pp. 304-305.

Aussi bien concevait-il pour partie son *Correspondant picard* comme un office gratuit de « justes réclamations », de consultations qui d'écrites devaient devenir verbales, car il informait qu'on pouvait le trouver chez lui à Roye. Il ajoutait, confirmant ce qui a été dit plus haut : « Toutes nos facultés sont consacrées sans réserve au bonheur de nos frères ; notre vie même serait un sacrifice que nous serions prêt à offrir avec le calme du courage qui accompagne les gens de notre caractère [53]. »

A ce propos, deux simples faits qui se situent dans les années précédant la Révolution, éclairent fortement l'évolution qui, chez Babeuf, du domaine affectif s'est transposée sur le terrain social. Le 22 février 1788, après avoir obtenu un emploi pour un certain Watigny, il sollicite un « débit de sel et de tabac » pour sa mère devenue veuve et tombée « dans le plus affreux dénuement ». Pour expliquer et excuser ces démarches, Babeuf se livre en toute franchise à une confession générale. Il déclare avoir « une sensibilité extrême à la vue de tous les êtres qui souffrent ». C'est là ce qu'il estime « de mieux » dans sa personnalité morale. Il y voit la source de sa « passion dominante » qui est de « soulager l'infortune », ajoutant, aveu extrêmement précieux : « Elle m'entraînera toujours irrésistiblement au secours de mes semblables et réussir alors est pour moi la plus vive de toutes les jouissances [54]. »

Si l'on rapproche ce passage de celui où, à peu près dans le même temps, Babeuf affirme que « la vraie philosophie » est pour lui « la philanthropie la plus effective », on saisit en quelque sorte le lien grâce auquel Babeuf, pour assurer comme il dit, à l'homme la plénitude de la « faculté d'amour de son semblable » doit se dresser contre « les mauvais calculs d'une civilisation barbare » qui étouffent cette faculté [55]. On trouve une confirmation de cette façon sociale de comprendre la philosophie dans la lettre du 16 novembre 1786 à Dubois de Fosseux où Babeuf énonce que cette philosophie qu'il aime est « conforme aux droits de l'humanité » et, après avoir fait l'honneur du siècle, produira « l'entière félicité » des siècles futurs [56]. La véritable gloire,

53. Advielle, t. I, p. 83, d'après *Le Correspondant picard*, n° 2.
54. Collection Dommanget.
55. *Pages choisies de Babeuf*, pp. 69-70.
56. *Ibid.*, p. 52.

c'est de travailler ardemment en ce sens. Babeuf en est persuadé, il y aspire et c'est pourquoi il applaudit à l'Epître que Leroy de Flagis, de l'Académie de Dijon, a consacrée à la gloire envisagée sous cet angle [57].

S'il demande son admission à « l'Heureuse Rencontre » de Roye, c'est surtout parce qu'il voit en la Franc-Maçonnerie une association où l'on pratique la « vraie philosophie », où l'on se fortifie dans « les principes de la pure équité d'après lesquels tous les humains sont frères et ont un droit égal au bien-être dans cette vie [58]. »

Tout se tient, et voilà comment de la passion d'aider les semblables, il aboutit à l'idée du bien commun, terme qui vient précisément sous la plume de Babeuf à la phrase suivante, terme qu'il employait le 8 juillet 1787 [59] pour indiquer le but auquel tendait le fameux réformateur dont Dubois de Fosseux lui avait parlé et dont l'esquisse de société communiste l'enthousiasmait. Finalement, tous ces textes le prouvent, pour Babeuf dès avant la Révolution, la « vraie philosophie », la « philosophie moderne », c'est ce qu'on appellera le « socialisme ». Qui plus est, c'est déjà une sorte de socialisme de classe puisqu'en même temps qu'il réclame son admission à la Franc-Maçonnerie, Babeuf insinue que les princes et les riches dignitaires de l'Ordre et qui n'ont point été rendus meilleurs pour autant, s'ils sont initiés matériellement, ne le sont point moralement [60].

★

Pour se fortifier dans ses principes, Babeuf lit énormément. L'une de ses lignes de force, c'est la frénésie de la connaissance. Mon « faible » avoue-t-il le 21 juin 1787, « c'est la passion qui m'excite à vouloir tout connaître, tout voir [61]. »

Il dévore tous les imprimés qui lui tombent sous la main et, dès qu'il entre en correspondance avec Dubois de Fosseux, tout ce que lui signale celui-ci. Ce n'est pas rien quand on sait que le secrétaire de l'Académie d'Arras reçoit

57. Advielle, t. II, p. 86 ; Dommanget, p. 52.
58. Dommanget, op. cité, p. 59.
59. *Ibid.*, p. 59.
60. *Ibid.*, p. 70.
61. Advielle, t. II, 2e partie, p. 169.

des productions de toute la France et même de Suisse. Il n'arrive pourtant point à satisfaire l'étrange commissaire à terrier de Roye dont la cervelle est littéralement en ébullition. Il faut à Babeuf des ouvrages et pièces littéraires, des traités économiques et juridiques, des livres de grammaire et d'éducation. Il s'intéresse à la carie des blés, à l'assolement des terres, à l'aérostation, au magnétisme, à l'attraction, à la vaccination, à l'histoire, à la genèse... Aussi se rend-il compte qu'il importune son correspondant ; il s'en excuse, avouant être un « terrible homme » dont l'inclination « généreuse par nature », dont « l'extrême avidité » ne connaît point de borne. La preuve, c'est que dans la même lettre il demande encore de « grossir constamment le volume des envois [62]. »

Et comme Dubois de Fosseux n'est pas le seul correspondant de Babeuf, comme Babeuf a des rapports avec Lessart, intendant général des finances, avec Audiffred, l'inventeur du graphomètre-trigonométrique, futur jacobin, avec Bigorgue, avec le futur cordelier et agrairianiste Rutledge, avec d'autres encore [63], on est confondu par cette incroyable activité intellectuelle.

Son père s'était surtout instruit par des voyages à travers l'Europe. On peut dire que Babeuf, qui n'a jamais fréquenté d'école et n'a reçu tout enfant que les leçons de son père et adolescent qu'une instruction par raccroc, s'est forgé essentiellement par les lectures s'ajoutant à ses observations et réactions personnelles. Tous deux sont des autodidactes, mais de nuance différente. La question de l'autodidactie dans ses rapports avec la formation des cadres du mouvement ouvrier-socialiste, posée par Lénine en 1899 dans un manuscrit qui n'a vu le jour qu'en 1924, n'a pas encore été étudiée. Quoique ne pouvant être compté parmi les travailleurs de l'usine qu'évoque Lénine, Babeuf, avant même la Révolution, est le premier en date de ces militants, de ces héros qui « trouvent en eux-mêmes assez de caractère et de force de volonté pour apprendre, apprendre et apprendre encore », afin de mieux combattre. Michelet a magnifié en termes d'une émotion prenante ces « natures adorables »

62. *Ibid.*, t. II, pp. 62-63.
63. *Ibid.*, t. II, pp. 83, 157, 163, 238...

qu'il a pu apprécier à Lyon comme à Paris, au temps de la monarchie de Juillet. Mais Babeuf présente en la matière une particularité à faire ressortir. Loin des grandes villes, isolé dans la campagne picarde, les vastes horizons pouvaient lui échapper, malgré ses abondantes lectures. Ce fut pour lui on ne peut pas dire une bonne fortune, étant donné le résultat tragique de son développement intellectuel — mais un précieux avantage de trouver sur son chemin en la personne de Dubois de Fosseux, l'une de ces personnalités très instruites du siècle des Lumières. Il n'est pas douteux que sans ce gentilhomme campagnard s'intéressant à tout et affranchi philosophiquement, qui ne se contentait pas de lui expédier comme au gros de ses correspondants des comptes rendus passe-partout, qui lui écrivait des lettres personnelles extrêmement encourageantes, qui le pourvoyait des écrits les plus disparates, qui le harcelait de questions, le chargeait d'informations et d'enquêtes locales — par exemple sur la taxe du pain, indication à retenir — Babeuf eût pu croupir dans un état infériorisant, au lieu d'acquérir cette autonomie spirituelle que lui donnait la possibilité de s'exprimer dans le cadre d'une activité enrichissante. Incontestablement, Babeuf doit à sa correspondance avec Dubois de Fosseux son instruction considérablement accrue, la confiance en soi par l'apprentissage du métier d'écrivain et l'habitude d'énoncer des vues audacieuses et neuves. Sans cette école qui dura plus de deux ans et demi, jamais Babeuf n'eût pu atteindre la stature que nous lui connaissons.



Dans le mémoire sur les chemins (22 novembre 1785) qu'à l'âge de 25 ans Babeuf envoie à l'Académie d'Arras et qui n'inaugure pas, comme on le croit ses relations avec elle, il cite la ***Coutume générale d'Artois,*** le ***Code de la voirie,*** le ***Traité du droit de voirie*** et, en note, le ***Discours sur l'origine de l'inégalité*** de Rousseau [64]. Cette dernière référence nous amène à l'importante question de la filiation intellectuelle et de la paternité socialiste de Babeuf qu'Albert Thomas a abordée indirectement dans son étude

64. *Ibid.*, t. II, pp. 5, 9, 12.

fouillée sur « la pensée socialiste de Babeuf avant la conjuration des Egaux [65]. » Mais la documentation d'Albert Thomas qui date de plus d'un demi-siècle est aujourd'hui largement dépassée et, en outre, Thomas n'a point suffisamment éclairé la pensée socialiste de Babeuf avant son procès, par les déclarations postérieures du Tribun qui constituent autant d'aveux.

Or, si Babeuf ne nous a pas révélé toutes ses sources sociales, il nous a indiqué très nettement « les hommes célèbres habiles, profonds dans la science de la législation » qui ont été ses « maîtres » et dans les livres desquels il s'est nourri « de ce vif amour du genre humain et du désir de coopérer en tout ce que l'occasion [lui] fournirait à son plus grand bonheur [66]. »

C'est dans leurs « livres corrupteurs » qu'il a puisé « les poisons philosophiques qui [l']ont perdu [67]. » Il le dit formellement aux juges de Vendôme, leur faisant habilement remarquer, au surplus, qu'en l'accusant, leur audace est grande puisqu'ils font, après tout, le procès de ces illustres « niveleurs ». Ils furent, dit-il, mes « inspirateurs » précisant qu'il n'est « des uns que l'émule et le disciple, des autres que le répétiteur, l'écho, l'interprète ». Il va même jusqu'à affirmer, parlant en tant que chef des Egaux : « Nous ne sommes que des disciples, des écoliers même peu avancés dans la doctrine des grands maîtres [68]. »

Quels sont ces niveleurs ? Avant tout ce sont Rousseau, Mably et aussi et surtout Morelly, bien que jamais Babeuf n'écrive ou ne parle de ce dernier pour la raison que, comme ses contemporains, il attribue à Diderot le *Code de la Nature*.

Inutile d'insister sur Rousseau : il n'est guère de productions de Babeuf sans référence au « citoyen de Genève ». Mais Rousseau ne donnait que des critiques d'ordre général du système social et quelques formules étincelantes qu'on retrouve dans le *Manifeste des Egaux*. Babeuf lui préfère Mably « le célèbre auteur des Principes de la législation » (il veut dire du livre publié à Amsterdam en 1776 : *De la législation et du principe des lois*). Il écrit, trait révé-

65. *La Revue socialiste*, 1904, t. 40 ; 1905, t. 41.
66. Advielle, t. II, pp. 102-103 [Défense générale devant la Haute Cour]. *Nos fils*, 2e éd., pp. 359-361.
67. Advielle, t. II, p. 43.
68. *Ibid.*, t. II, p. 58.

lateur : « Le populaire, l'humain, le sensible Mably fut un désorganisateur bien plus prononcé, un conjuré d'une toute autre trempe que le genevois. Il se déchaîna bien autrement contre les propriétaires [69]. » Surtout, Mably, bien loin de considérer la communauté des biens comme une chimère impraticable, se livrait « au calcul des arrangements et des institutions de cet état plus perfectionné [70]. »

Ce que Babeuf a retenu aussi de Mably, et qui est « terrible » à ses yeux, c'est la nécessité pour aboutir à ce que celui-ci appelait « l'égalité pure » et « l'apogée du bien » d'avoir recours à la révolution et de ne pas craindre la guerre civile [71]. Babeuf s'en est ouvert fort longuement et bien des fois. Mais soit qu'il ignore les écrits incertains, loyalistes, sceptiques ou simplement réformistes de Mably, soit qu'il les écarte comme ne lui convenant pas, Babeuf les passe sous silence et, ainsi que nombre de ses contemporains, fait fausse route en cristallisant les idées du philosophe grenoblois sur la base des textes de sa maturité au lieu de prendre la série des textes dans leur mouvement.

Il semblerait que c'est la seconde hypothèse qu'il faut admettre, si l'on en juge par la place majeure qu'occupe Morelly dans l'esprit de Babeuf.

C'est sans doute parce qu'à l'opposé de Mably, Morelly s'est montré systématiquement communiste et aussi parce qu'il est entré dans des détails sur le fonctionnement de la société égalitaire. Babeuf ne paraît pas, du reste, connaître *La Basiliade* de Morelly, car, sûrement, il aurait fait état comme du *Code de la Nature* des « pages immortelles [72] » qu'elle contient et il les aurait de même révélées et publiées. Diderot, alias Morelly, est pour Babeuf — il le dit à Antonelle — le grand athlète, le « sage », le « principal précurseur » qui a « très avantageusement aplani la route [73]. » Quand on mesure les idées qu'il a transmises à Babeuf, et par Babeuf à tout le mouvement socialiste postérieur, on ne peut que sourire lorsque Paul Rochery, commentateur

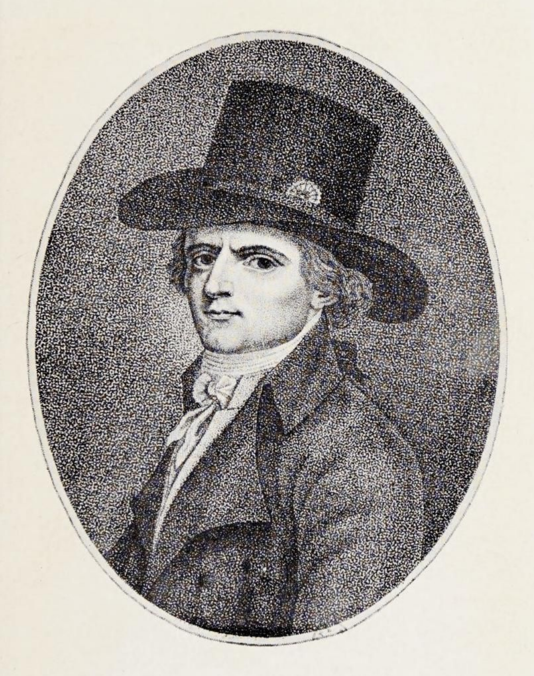
69. *Ibid.*, t. II, p. 48.
70. *Ibid.*, t. II, p. 49.
71. *Débats du procès instruit par la Haute Cour...*, t. II, p. 222 et suiv.
72. Advielle, t. II, p. 42.
73. [Haute Cour de justice] *Suite de la copie des pièces saisies chez Babeuf...*, t. II, p. 24.

et éditeur de Mably après avoir été l'un des rédacteurs du *Père Duchêne* de 1848, ose écrire que Morelly fut un « penseur isolé, sans influence sur son siècle [74]. » En fait, comme l'a écrit trois ans plus tard Henri Baudrillat, Babeuf n'est pas autre chose que « Morelly devenu homme d'action [75]. »

Morelly a eu comme prédécesseurs immédiats le curé Meslier et Gueudeville. Babeuf, le fait est établi ailleurs [76], n'a certainement pas eu connaissance du véritable *Testament* du curé Meslier, mais on est porté à croire qu'il a lu Gueudeville, car il emploie les mêmes expressions que ce dernier dans la lettre à Germain du 10 thermidor an III. Quant à Helvétius qu'il range indûment parmi les niveleurs, Babeuf ne paraît pas l'avoir lu avant sa détention à Arras. Dubois de Fosseux lui en avait parlé en juin 1787 [77], mais c'est Germain qui a attiré son attention sur l'auteur de *De l'Esprit*. Il faut dire que Germain, suivant son expression, avait aiguisé son courage contre les oppresseurs de l'humanité par d'autres lectures que celles de Babeuf. Pufendorff, Volney venaient s'ajouter à Jean-Jacques, Mably et Morelly. En outre, il appréciait la simplicité des mœurs et la dévotion à l'égalité des Esséniens et, protestant d'origine, s'intéressait aux luttes des anabaptistes et considérait Jésus « le sublime législateur nazaréen » comme un Egal [78].

Babeuf, ainsi que Germain, invoque les législateurs et les lutteurs de l'Antiquité, spécialement Platon, Lycurgue, Agis, Valérius Publicola, les Gracques, Manlius et fait aussi une place à Jésus parmi ses « co-athlètes [79]. » On sait d'ailleurs qu'il a composé, étant en prison en l'an II, une ***Histoire nouvelle de la vie de Jésus-Christ,*** manuscrit de dix pages in-4° [80]. L'épithète « nouvelle » indique bien dans quel sens il interprétait la vie de Jésus-Christ. Albert Thomas regrette qu'Advielle n'ait pas cru devoir publier cette

74. MABLY : *Théories sociales et politiques...*, Paris, 1849, in-12, p. XXXVIII.
75. *Dictionnaire d'Economie politique*, 1852, t. I, p. 427.
76. Chap. VII de mon ouvrage (manuscrit) sur le curé Meslier.
77. ADVIELLE, t. II, 2e partie, pp. 184-189.
78. [Haute Cour de justice] *Débats...*, t. III, p. 71, *Discours* [...] *Défenses des accusés...*, t. IV, p. 175.
79. *Défenses des accusés...*, t. IV, p. 175 ; ADVIELLE, t. II, p. 13.
80. ADVIELLE, t. I, p. 505.



G. BABEUF

Gravure de Bonneville
B.N. Est.

œuvre [81]. Mais il n'est pas sûr qu'Advielle l'ait eue en main. De toute façon, nous connaissons son opinion, en gros, par deux textes qui encadrent chronologiquement son travail rédactionnel. Tant par sa deuxième lettre à Coupé (10 septembre 1791) que par ses déclarations en Haute-Cour, Babeuf considère Jésus comme « ayant prêché aux hommes l'égalité, la haine des riches, la vérité et la justice », et il trouve « sublime » la célèbre maxime « Faites à autrui... etc. » qui implique à ses yeux l'égalité [82]. Buonarroti était du même avis [83], alors que Sylvain Maréchal, après Meslier, quand il donnait libre cours à sa haine contre l'Eglise, non seulement rejetait toutes « intentions bienfaisantes » de Jésus, mais le criblait d'invectives, voire niait son existence historique [84].

L'amour des livres a entraîné Babeuf, dès avant la Révolution, à se constituer une bibliothèque malgré ses moyens modestes, ses soucis familiaux et ses travaux absorbants. L'inventaire en a été fait [85]. Ce texte qui, jusqu'à nouvel ordre, semble aujourd'hui perdu, n'a point été utilisé, comme beaucoup d'autres, par Advielle. Il nous éclairerait sur les livres de chevet de Babeuf, ceux sur lesquels il se penchait le plus pour étudier le problème social dont il s'était fait une spécialité [86] et auquel il a réfléchi toute sa vie adulte. Nous savons seulement qu'il avait dans sa bibliothèque l'*Amphitheatrum eternae providentiae* de Vanini dont il critique la traduction de Voltaire, ce qui ajouté à la connaissance de Cicéron et d'autres auteurs latins, a amené V.M. Daline à affirmer que Babeuf connaissait fort bien le latin, chose possible après tout, chez cet homme qui n'a pas fini de nous étonner. Le manuscrit sur lequel s'appuie Daline est à Moscou. C'est un cahier de 171 pages in-8 roulant sur le droit naturel et le droit des gens [87]

81. *La Revue socialiste*, 1905, étude citée, p. 61.
82. Dommanget, pp. 121-122 ; Advielle, t. II, pp. 13, 65.
83. Bibliothèque Nationale, Mss français, 20.904.
84. *Pour et contre la Bible*, p. 368 et suiv. et 398.
85. Advielle, t. I, p. 486.
86. Dans sa réponse à Antonelle, Babeuf dit que l'organisation sociale est « un important sujet qui est devenu mon domaine spécial ». *Haute Cour de justice. Suite de la copie des pièces* [...], t. II, p. 9.
87. Cf. V.M. Daline : *Babeuf Studien*, Berlin, 1961, p. 205. — Ce manuscrit ne figure pas dans l'inventaire du fonds Babeuf de l'Institut Marx fourni au rédacteur par Riazanov le 18 novembre 1930.

et qui est probablement l'ébauche du livre *De l'Egalité* dont Babeuf, une fois de plus se croyant un prophète, annonçait à Chaumette le 7 mai 1793 qu'il allait « faire présent au Monde [88]. » Par ses citations, ce manuscrit permet d'établir en partie bien d'autres lectures de Babeuf que les auteurs déjà cités. De mars 1790 à l'été de 1791, il s'agit, outre Rousseau et Adam Smith qui occupent la plus large place, de Bayle, Montesquieu, Bodin, Turgot, La Rochefoucauld, Tolozan, Pasquier, Vatel, Jean d'Espagnet, l'*Encyclopédie,* etc. [89]. Cette simple énumération, par son éclectisme, montre que Babeuf butine partout, attestant son assertion : « Je ne fuis rien. La vérité en tout conquiert [90]. »

On retrouve des lectures complémentaires de Babeuf soit dans sa correspondance avec Dubois de Fosseux, soit par d'autres références éparses dans ses productions. L'abbé Raynal qui a tourné tant de têtes avec son *Histoire philosophique et politique... dans les deux Indes,* Linguet, Creuzé-Latouche sont à distinguer parmi les auteurs d'ordre général de la période anté-révolutionnaire [91], et pour la période révolutionnaire Armand de la Meuse, Tallien — celui de *L'ami des sans-culottes* — et Saint-Just [92]. Comme ouvrages traitant de points particuliers, on doit faire un sort avant la Révolution, aux opuscules politiques et économiques des avocats Jean-François Bouthier, de Vienne (Isère), ce « véritable honnête homme » et Delegorgue jeune, notamment le mémoire de ce dernier sur la division des fermes et l'exploitation des terres (1786) [93].

Chose paradoxale : il est fort probable, pour ne pas dire plus, que le livre ayant impressionné Babeuf au superlatif d'octobre 1786 à fin juin-début de juillet 1787, n'a jamais vu le jour. Aucune trace n'en a été trouvée. Il s'agit du fameux *Avant-Coureur du changement du monde entier* [...] que vraisemblablement Couret de Villeneuve fils (Louis Pierre) imprimeur d'Orléans, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, et maçon de *La Parfaite Union* du lieu et qui fut en rapport avec Sylvain Maré-

88. Dommanget, p. 147.
89. Daline, recueil cité, p. 205.
90. *Ibid.*, p. 204.
91. *Ibid.*, pp. 196, 201. Lettre à Germain.
92. Advielle, t. II, pp. 31 et 60 et suiv.
93. Advielle, t. II, 2e partie, pp. 113, 118

chal[94], se proposait d'éditer en 8 volumes in-8. Couret de Villeneuve envoyait toutes les productions soignées sortant de ses presses à Dubois de Fosseux. Il lui a adressé un prospectus détaillé donnant les grandes lignes de cette construction utopique qui souligne l'extraordinaire fermentation d'idées précédant la Révolution française. Il est à croire que c'est à la suite de ses mauvaises affaires[95] que Couret de Villeneuve n'a pu mettre son projet à exécution. Mais Babeuf, dès que Dubois lui signale l'*Avant-Coureur,* est haletant d'en connaître les moindres détails. Bien loin d'être endormi, comme le croit Dubois de Fosseux, par la vision d'avenir de l'utopiste, bien loin de croire à une « plaisanterie », il prend la chose extrêmement au sérieux et presse son correspondant de tout lui dire. C'est que cette esquisse de la société future donne corps à ses rêves et comme, somme toute, ce n'est qu'un résumé de Morelly, on est amené à penser, tant Babeuf est en haleine, qu'il ne connaît point alors le *Code de la Nature.* Quoi qu'il en soit, ce simple prospectus compte exceptionnellement dans la formation idéologique de Babeuf, car huit mois durant c'est sur les extraits de cette pièce qu'il concentre son espérance communiste. Et comme Babeuf déplore en une expression significative que le Réformateur « laisse ses moyens en blanc », comme il lui demande de « couvrir ce blanc[96] », on est en droit d'affirmer qu'en cette année 1787 Babeuf avait déjà doublé le cap du socialisme purement utopique.

★

Ces moyens, Babeuf en trouvait les linéaments à la fois en lui-même, dans son tempérament d'une chaleur exceptionnelle et dans le contexte où il se mouvait. Espinas, traitant de Babeuf, a très bien dit que les doctrines ne s'expliquent jamais complètement par leurs antécédents théoriques, mais qu'il faut connaître encore les circonstances où elles sont nées et les hommes qui les ont conçues[97]. « Babeuf était picard, *dit Georges Lefebvre,* et c'est au

94. Gustave Bord : *La Franc-Maçonnerie en France, des origines à* 1815, p. 457. Dommanget : *Sylvain Maréchal,* pp. 472 et 28.
95. *Grand Larousse,* t. V, p. 349.
96. Dommanget, p. 61.
97. A. Espinas, op. cité, p. 196.

milieu des paysans de la plaine picarde que son esprit s'est forgé [98]. »

Cette affirmation d'une exemplaire limpidité est toute gonflée de contingence historique et de déterminisme sociologique. Il est pour le moins étrange qu'Edouard Fleury qui connaissait si bien sa Picardie natale, n'ait point vu dans Babeuf, au moins partiellement, un produit du milieu, mais un « constraste », un « paradoxe » par rapport à ses concitoyens à la fois au passé et au présent [99]. Le tourangeau Balzac, plus clairvoyant, a été frappé par le fait qu'à 300 ans de distance Pierre l'Ermite, Calvin et Robespierre « ces trois Picards ont été, politiquement parlant, des leviers d'Archimède [100]. » Michelet, issu du côté paternel d'une vieille famille picarde et dont le père qui connaissait Babeuf faillit être gravement compromis dans la Conjuration [101], a lui aussi rendu hommage à « la vaillante et colérique Picardie [102]. » Des communes picardes qui furent les premières de France, Noyon et Beauvais en tête, à la République « poussée par les mains picardes dans sa course rapide [103] », Michelet aboutit en un raccourci saisissant à Gracchus Babeuf. Il oublie pourtant la formidable levée de fourches des Jacques que guidait Guillaume Callet, ce Spartacus du Moyen Age. Mais il est à remarquer que pas plus que Michelet, Babeuf qui s'identifia aux luttes paysannes du Santerre, les menant sur les lieux mêmes où au XIVe siècle brûlèrent tant de châteaux, ne fait allusion nulle part aux « Effrois ». On peut donc estimer qu'il n'a pas eu conscience d'être l'héritier provincial de toute une lignée de penseurs et de combattants. Il n'avait pas besoin, du reste, de cette prise de conscience pour agir.

L'ambiance régionale de pré-socialisme renforçait singulièrement l'ambiance générale de critique et de velléité sociales de cette fin du XVIIIe siècle. C'est tout un supplément au livre classique d'André Lichtenberger sur *Le socialisme au* XVIII*e siècle* que nous apportent la littérature, la pensée et l'action picardes.

98. Préface des *Pages choisies de Babeuf*, p. X.
99. *Babeuf et le socialisme en* 1796, 2e éd., p. 11.
100. *Monde*, 1er octobre 1932 [Marine Bor : Balzac précurseur].
101. J. Michelet : *Ma jeunesse*, pp. 10-11.
102. J. Michelet : *Notre France*, p. 280.
103. *Ibid.*, p. 282.

Babeuf n'avait pas quatre ans qu'un personnage de la société laonnaise, probablement l'avocat Fromage de Longueville, confiait au papier ses diatribes audacieuses contre la propriété et la hiérarchie sociales [104]. L'ouvrage pré-phalanstérien du marquis de Valenglert d'Abbeville devait lui faire écho publiquement en 1789 [105], et l'on ne saurait oublier que Babeuf dont les vues concordent sur un certain nombre de points avec celles du gentilhomme picard, a travaillé près de deux ans comme sous-greffier d'une communauté proche d'Abbeville. Il a pu connaître Valenglert ainsi qu'un peu plus tard Jacques Sellier, établi à Amiens, un autodidacte qui, comme lui, dénonce les vices de la société et, sans aller si loin sur la pente rénovatrice, n'en emploie pas moins l'expression de « bonheur commun [106]. »

Ce n'est pas par hasard que le Santerre et le Noyonnais, centre principal d'activité de Babeuf avant qu'il ne joue son rôle sur la scène nationale, et aussi les pays circonvoisins, le Vermandois, le Soissonnais, ont donné en même temps que Babeuf, outre Condorcet — que le Tribun cite et dont la formule sur « l'Egalité de fait, dernier but de l'Art social » figure en épigraphe du *Manifeste des Egaux* — Saint-Simon, Saint-Just et le comte de Lauraguais, tous hommes joignant ce qu'on pourrait appeler la « rage sociale » à cette « rage patriotique » invoquée par le futur auteur des *Institutions républicaines* dans la lettre à Camille Desmoulins du 3 juin 1790 [107].



Les hommes ne sont bien souvent que le reflet de la matérialité des choses. On ne peut revenir sur ce qui a été dit dans la préface et l'introduction des *Pages choisies de Babeuf* [108] comme dans le dernier travail de Robert

104. *Pamphlet anarchiste laonnois de* 1764, 1894, Laon, Imp. du *Journal de l'Aisne*, in-8°, 67 p.
105. V. Advielle, t. I, pp. 371-377.
106. Robert Legrand : *Essai sur les idées politiques de Jacques Sellier*, Abbeville, 1953, p. 6.
107. Daline, p. 205 ; Dommanget : *Les grands éducateurs socialistes : Saint-Simon*, pp. 5-8 ; René Hennequin : *La formation du département de l'Aisne en* 1790, p. 344.
108. Pp. X et 3-4.

Legrand [109] au sujet de l'ambiance qui pénétrait Babeuf de toutes parts et que, d'ailleurs, nous ne connaissons encore qu'imparfaitement. Cette ambiance est d'une richesse et d'une diversité sociales étonnantes avec ses formes de propriété communautaire, ses atteintes collectives à la propriété, son action multiforme pour la division des fermes, ses contestations des droits seigneuriaux, ses émeutes sur la circulation des grains, ses violences contre les accapareurs, ses vastes coalitions de moissonneurs avec sabotage et action directe, ses révoltes de bergers, ses agitations contre les champarts, les aides et gabelles, ses réclamations pour l'impôt en nature ou l'exploitation des terres en friches, ses achats collectifs de biens nationaux suivis de lotissements... [110].

D'une part, Babeuf, fils d'un brigadier des gabelles du roi « né enfant de la Ferme générale » selon son expression et qui fut lui-même scribe de cette administration, avait pu en connaître les « plus honteuses turpitudes [111]. » D'autre part, sa profession de commissaire à terrier, son contact permanent avec les paysans et leurs seigneurs, ses recherches et les plaintes qu'il rédigea en faveur des habitants de Roye, d'Hangest, d'Hornoy, de Davenescourt (Somme), de Méry, Léglantiers, Pont-Ste-Maxence, Conchy-les-Pots, Boulogne-la-Grasse (Oise) et « quantité d'autres communes [112] » le portaient plus que quiconque à soutenir les aspirations et réclamations montant du terroir, comme à doter de son apport personnel, de sa connaissance des réalités agraires et fiscales et du grand souffle humain qui l'animait, le fruit des abstraites spéculations communistes de ses prédécesseurs.

« Ce fut, *a-t-il dit,* dans la poussière des archives seigneuriales que je découvris les affreux mystères des usurpations de la caste noble [113]. »

109. *Grèves et incidents dans le Santerre*, Abbeville, 1960, in-8°, 21 p.

110. Archives départementales de la Somme : C 31, série L ; Archives nationales ; DOMMANGET : *La Révolution dans le canton de Neuilly-Saint-Front*, p. 46 . — *Les grèves de moissonneurs du Valois sous la Révolution*, gr. in-8°, 40 p. — G. LEFEBVRE : *Questions agraires au temps de la Terreur*. pp. 21, 136-143, 183-184.

111. ADVIELLE, t. I, p. 93.

112. DOMMANGET : *Pages choisies de Babeuf*, p. 6. — Archives départementales de la Somme : F 129.

113. *Tribun du peuple*, n° 29.

Dans sa première lettre à Coupé (20 août 1791) cette exclamation significative lui échappe : « Ah ! s'il [le peuple] savait comme moi l'histoire des grandes possessions et des grands possesseurs de ce monde [114] ! »

Si l'on prend à titre d'exemple, l'affaire du prieuré de Saint-Taurin [115] près de Roye, quand Babeuf, en pleine prospérité, n'occupait pas moins de huit à dix, peut-être jusqu'à douze commis, on saisit le processus qui, de la profession et par l'injustice constatée, amène Babeuf à l'idée de révolution sociale.

De quoi s'agissait-il ? Les moines, « opulents hommes de Dieu », pensaient qu'avec son esprit d'ordre et d'investigation le jeune feudiste, en fouillant dans leurs archives, trouverait quelque titre propre « à pressurer davantage le pauvre peuple ». Le prieur surtout, « gonflé d'orgueil et hyperboliquement cupide », cherchait à « tout absorber » dans le voisinage en ne laissant « aux habitants déjà fort maltraités que les yeux pour pleurer ». Babeuf tout au contraire, comme fruit de ses recherches et en ne retenant comme titres que ceux qui étaient réputés incontestables, au lieu de procurer au prieur un revenu plus considérable entendait « amoindrir le mal » dans la mesure du possible. Il y eut conflit, on s'en doute, mais ce n'est pas là ce qu'il convient de retenir en l'occurrence. Voici comment Babeuf s'exprime, parlant de lui à la troisième personne : « Il gémissait à toute heure de voir par la perpétuité des abus consacrés, la paresse, la mollesse et la débauche vivre grassement de ce qu'elle prélevait sous mille formes sur la sueur des malheureux habitants de la campagne [...]. Ne pouvant refaire un monde qu'il avait trouvé tout fait [...], jeté dans le monde de l'injustice par des traditions sottement respectées, il se bornait à constater de la manière la plus stricte ce qui devait être obligatoire aussi longtemps qu'une révolution n'aurait pas, au nom de l'équité, frappé de mort toutes les usurpations. »

Ainsi, partant de la mise en règle du prieuré de Saint-Taurin, Babeuf débouchait sur la voie socialiste. Plus tard, devant la Haute-Cour de Vendôme, il confirmera que ses

114. *Pages choisies de Babeuf*, p. 108.

115. Collection Dommanget. Copie d'Advielle d'après un texte de Babeuf. — Dans son ouvrage, t. I, p. 47, Advielle s'est servi dans sa rédaction de fragments du texte de Babeuf sans les mettre entre guillemets.

qualités de cœur confrontées aux réalités sociales, mieux saisies grâce à son travail professionnel, l'avaient amené à rechercher « le gouvernement le plus propre à faire le bonheur public. » Il s'écria, à la suite de son invocation de Mably : « Mon cœur, sans le secours de Mably, m'aurait inspiré que c'était un devoir pour moi de faire tous les efforts dépendant de mes moyens pour concourir à l'établir. J'ai toujours eu cette pensée sous les yeux et j'ai obéi à tout ce qu'elle m'impulsait... Toutes mes réflexions secrètes et ostensibles se dirigeaient vers cet unique but [116].»

Si tous ces aveux nous faisaient défaut, l'objet même des premiers travaux de Babeuf sur la manutention des fiefs, sur les chemins, sur les possessions territoriales dans leur rapport avec l'état social et la fiscalité parleraient assez haut pour témoigner de l'imprégnation agraire par le milieu et la profession [117].



Cette imprégnation agraire, il faut bien le dire, ne semble pas avoir pris au début, une tournure sociale.

Advielle a observé que dans une production « sur les causes des désordres qui se remarquent trop souvent dans les titres des seigneuries », Babeuf faisait, il est vrai, l'apologie des « novateurs » mais se prononçait contre « le plus grand nombre », la majorité » qui est « toujours du parti de la routine et de l'immobilité », ce qui l'entraînait à s'élever contre « la manie de la pluralité des voix [118]. »

A cette affirmation antidémocratique, on doit joindre ce qu'il écrivait dans un autre mémoire paru en 1786 et rédigé en 1785. Se tenant strictement sur le terrain de sa profession, Babeuf se montre respectueux des propriétés foncières. Bien loin de mettre en cause leur légitimité, il écrit : « Qu'y a-t-il en effet de plus intéressant pour l'humanité que l'objet des propriétés foncières ? Ne sont-elles pas l'unique principe productif des choses destinées à la conservation de l'existence de tous les êtres animés ? Tous les autres avantages pourraient-ils avoir lieu sans celui-là ? Il doit

116. ADVIELLE, t. II, p. 117.
117. ADVIELLE, t. II, 2e partie, pp. 2 à 14 [Mémoire sur les chemins]. — DOMMANGET, p. 5.
118. ADVIELLE, t. I, pp. 41-42.

donc être de la plus grande importance de veiller à la maintenue de l'intégrité des droits de tous les ordres de propriétaires [119]. »

Complétant cette dernière pensée, il précise qu'en recherchant « la vraie méthode » pour établir des terriers, il assure la conservation de « la connaissance des justes droits de tous les possesseurs de fonds [120]. »

Peu à peu, cependant, comme le montre son différend avec le prieur de Saint-Taurin, de la notion de légitimité il passe à la notion d'usurpation. Quant on connaît moralement ses qualités affectives, son souci de la justice et professionnellement la perfection qu'il veut atteindre dans la manipulation des terriers, comment aurait-il pu accepter cette recommandation du comte de Castéja, châtelain de Framerville ?

« Ne se permettre aucune grâce à mes dépens envers aucun particulier non plus qu'une interprétation qui me soit désavantageuse ny aux personnes qui auront a faire à moy, qu'en tout la justice, la loi et l'équité servent de regle [121]. »

Une « équité » ainsi comprise, même assortie de ménagements à l'égard des particuliers — comme l'indique une autre recommandation — ne pouvait qu'indigner Babeuf. L'exercice même de sa profession l'entraînait donc à des conflits et des luttes personnelles ouvertes ou larvées qui préludaient aux grandes batailles dont il sera l'âme.

On doit ajouter en toute justice que quand il rédige ses divers exposés sur la rénovation des terriers, Babeuf se place dans tout un courant de l'époque. Il n'y a pas que lui qui a livré à l'impression un *Cadastre perpétuel* et communiqué à des tierces personnes ou à des autorités constituées des manuscrits d'une grande valeur technique. Un autre commissaire à terrier picard, Antoine Lamy, d'Hornoy, ne publia-t-il pas un *Cadastre universel* ? Et l'assemblée provinciale de Picardie en 1787 n'a-t-elle pas demandé la confection d'un cadastre pour établir une imposition plus équitable des paroisses ? D'autre part Babeuf était en rap-

119. *Mémoire peut être important pour les propriétaires des terres et de seigneuries...*, Institut Marx. Microfilm G. Dorval, pp. 1-2.

120. *Ibid.*, p. 2.

121. Archives départementales de la Somme : E 100 (fonds de Castéja). Microfilm G. Dorval.

port avec Aubry de Saint-Vibert (de Saint-Fargeau) qui a fait paraître avant lui *Les terriers rendus perpétuels.* Il y a eu des intendants surtout dans le Midi, tel Richeprey, qui sont allés très loin dans le sens d'un cadastre général des propriétés. On trouve aux Archives nationales des mémoires sur la question et l'Assemblée Constituante ne fit que répondre à bien des vœux par son décret du 23 septembre 1791 prescrivant l'établissement officiel du cadastre [122].

De toute façon, grâce à sa connaissance intense de la société féodale par ses recherches, ses méditations et ses initiatives, Babeuf était mieux placé que quiconque pour la réussite d'une action contre les droits féodaux. On peut dire qu'en quelques années il s'était assimilé la structure de la société rurale picarde non seulement sur le plan de la propriété et de la mouvance, mais sur les plans de la fiscalité et des modes de culture dont les différences d'une contrée à l'autre ne lui échappaient point. Aussi dans ses pétitions comme dans son *cadastre perpétuel,* on constate une analyse solide des revendications du peuple des campagnes qui ne peut être que le fait d'une personne à ce point compétente qu'elle exprime au mieux les désirs des paysans picards.

Nul n'était qualifié autant que Babeuf pour liquider en fait et non pas seulement en paroles le régime féodal en Picardie au cours des années 1790 à 1792. On s'en rendra compte au fur et à mesure qu'on poursuivra en profondeur l'étude de la société rurale picarde, une étude mettant spécialement en relief les formes, la répartition, l'évolution de la propriété et des cultures en même temps que l'indigence, le nomadisme, les mœurs, les violences d'un prolétariat turbulent qui s'agitait à ce point jusque dans des folies carnavalesques ou à la suite de parties de billard, que l'autorité ecclésiastique ou municipale devait intervenir.

Babeuf, révolté et révolutionnaire jamais satisfait, pouvait certes trouver à redire à l'inertie populaire — et il ne s'en est pas fait faute comme nous l'avons vu — : les arrêts de bailliage, les mandements épiscopaux, les ordonnances de tous genres sont des témoignages probants. On ne peut se contenter aujourd'hui d'ouvrages tels que ceux d'A. de

122. *Mémoire peut être important...,* p. 3. — ADVIELLE, t. I, p. 482...

Calonne et de Pierre Dubuc [123]. Les très intéressants travaux de Georges Sangnier ne concernent que le Pas-de-Calais.

★

Mais, ne nous y trompons pas, dès les premières formulations socialistes que nous connaissons de lui, Babeuf ne se cantonne pas sur le terrain agraire.

Quand il prépare son *Cadastre perpétuel* dont le manuscrit est fini en mai 1787 [124], il ne se préoccupe pas uniquement des propriétés foncières et des paysans. Il s'intéresse aux artisans, aux manouvriers, ces bêtes de somme de la campagne, aux ouvriers en général et envisage des institutions égalitaires où tout est commun « jusqu'aux produits de tous les genres d'industrie ». Il s'érige en défenseur des quinze millions de Français qui n'ont aucune espèce de propriété, qui sont voués au chômage, au salaire réduit, à la sujétion [125] et pour lesquels, peut-être le premier, il réclamera un peu plus tard le « droit au travail [126]. » Lui-même est prolétaire au début de son installation à Roye, et il vient d'épouser une humble chambrière. Il vit au milieu des ouvriers du faubourg Saint-Gilles, il connaît leur misère, les considère comme formant un « peuple d'esclaves », gagne leur confiance et les entraîne contre les patriciens locaux. Par ailleurs, son travail d'arpentage et de manipulation des titres l'amène à connaître de très près, en dehors des sans-propriété, la gamme complexe des catégories sociales. On le voit bien en consultant son « exemple de terrier perpétuel » puisqu'il fait état des lopins appartenant à un laboureur, un charron, deux tisserands et un manouvrier de Frétoy-Vaux, Epayelle et Le Ployron (Oise). On devine même par les précisions qu'il donne les conversations édifiantes qui se déroulèrent au foyer même de ces travailleurs [127].

123. A. de Calonne : *La Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois*, 1883, in-8°, 336 p. — Pierre Dubuc : *L'Intendance de Soissons...*, 1902, in-8°, 508 p.

124. Advielle, t. II, 2e partie, p. 168.

125. Dommanget, pp. 59, 77, 78.

126. Daline, p. 205.

127. Collection Dommanget. Autobiographie de Babeuf copiée par Advielle, f° 1. — Archives départementales de la Somme : E 100 17.

Ce qu'il faut regretter, c'est qu'alors — et même plus tard — Babeuf ne se soit point penché sur les premières grandes usines de type capitaliste de Saint-Quentin (sa ville natale), d'Amiens (le pays de sa femme), de Beauvais (qu'il connaît bien), d'Abbeville (qu'il connaissait mieux). Dans ces métropoles de la Picardie la plus pure se concentrait déjà tout un prolétariat végétant dans une affreuse misère, soumis à la plus sévère discipline, à une rigoureuse obéissance, à des amendes révoltantes, parfois à un encasernement esclavagiste. Il y a eu là précisément des agitations, des grèves du vivant de Babeuf ; mais trop absorbé semble-t-il par la question paysanne — alors primordiale — il ne paraît point avoir compris le sens profond de ces frémissements sociaux, l'atout précieux qu'ils pouvaient apporter à son jeu égalitaire. Le curé Meslier, soixante ans plus tôt dans son village ardennais d'Etrépigny, a eu exactement la même position par rapport aux travailleurs du drap de Sedan en conflit avec le patronat à deux lieues du presbytère où, en silence, il élaborait ses conceptions communistes-révolutionnaires.

Pendant son séjour à Paris en août-septembre 1789, on voit bien, par ses lettres à sa femme que la portée sociale de l'agitation ouvrière des garçons tailleurs, cordonniers et coiffeurs a échappé également à Babeuf tout comme, près de trois ans plus tard, la situation industrielle du district de Montdidier lui échappera dans son analyse des tâches du directoire du district. C'est seulement au temps de la Conjuration qu'il s'adressera « aux ouvriers de tous états », mais pour les conquérir par une propagande politico-doctrinale, sans chercher à coordonner leur action revendicative en liaison avec l'action politique des agents babouvistes d'arrondissement [128].

Ce défaut de Babeuf, il faut le dire à sa décharge, c'est le défaut du temps, ce fut même longtemps le défaut des révolutionnaires du XIXe siècle, défaut que souligne la controverse classique entre révolutionnaires et réformistes. Quoi qu'il en soit, aux approches de la Révolution on doit retenir et c'est beaucoup, que les opinions communistes de Babeuf sont tellement d'ordre général qu'elles se manifes-

128. DOMMANGET, pp. 136-142, et *Babeuf et la conjuration des Egaux*, pp. 66-67 et chap. V de l'ouvrage sur Meslier. — ADVIELLE, t. I, p. 37 et suiv.

tent déjà sur toutes les questions : la propriété, la production certes d'abord, mais aussi l'héritage, le luxe, les inventions et découvertes, la législation, la répartition, l'éducation, les mœurs [129]. C'est ce qui explique les épithètes que l'aristocratie du lieu lui prodigue : « de philosophe ennuyeux et ridicule, d'homme à singulier système, de propagateur d'absurdes sophismes, de tête exaltée, etc. [130]. » Et ce qui souligne le caractère réaliste de son communisme, c'est que Babeuf dans toutes ses productions d'alors n'a recours qu'une fois à la théorie du « bon sauvage » et ne se livre jamais à une peinture utopique quelconque. En cela encore il ressemble étrangement au curé Meslier qu'il n'a pourtant point connu en tant que niveleur et dont le communisme, pour englober la production toute entière, n'en sortait pas moins originairement de la terre meurtrie.

★

Ce communisme dans son but comme dans ses moyens, Babeuf ne fera que le préciser jusqu'à sa mort tragique, sur la base de l'expérience, à l'école du réalisme. Et quelle lumière et quel réalisme que la Révolution française ! Comme on comprend qu'il ait dit que la Révolution l'avait « furieusement gâté ».

Après les grandes luttes populaires qu'il mène à la fois dans quatre départements (Somme, Oise, Aisne, Pas-de-Calais), fait sans doute unique dans les agitations politiques du « grand événement » escompté pour « exécuter de grands changements [131] », les élections à la Législative lui permettent de poser dans la Somme et l'Oise cette question de la loi agraire que pose à Paris son ancien correspondant James Rutledge. Il bat des deux mains sur deux enclumes différentes : à l'assemblée d'Abbeville et à celle de Beauvais où il fait pression sur J. M. Coupé, son frère en « philanthropisme » et l'on voit clairement que la loi agraire combinée avec l'inaniélabilité du sol n'est pour lui qu'une étape vers le communisme. Nous comprenons mieux aujourd'hui, à la lumière des grandes révolutions contemporaines, le processus qui du partage des terres mène, en

129. Dommanget, pp. 50, 58..., et autobiographie citée.
130. *Pages choisies de Babeuf*, p. 94.
131. G. Lefebvre : *Où il est question de Babeuf*, extrait du t. VII, 1945 des *Annales d'histoire sociale*, p. 5.

fait, à la communauté de la terre. La contradiction est dénouée par l'élévation de la conscience des masses, fruit de la lutte et de la pratique gestionnaire. Mais déjà Babeuf la dénouait pour son propre compte puisqu'en 1786 dans ses longues considérations sur les questions soulevées par Lestré du Terrage et Delegorgue, il ne traite pas seulement de la division des fermes dont la médiocrité au point de vue tenure ne lui échappait pas, il parle également des « fermes collectives [132]. » C'est son mot, un mot révélateur.

On voit donc que pour préconiser tactiquement la loi agraire en 1792, Babeuf n'en était pas moins fixé foncièrement sur elle. Du reste, dans son *Cadastre perpétuel*, le partage des terres pour l'exploitation individuelle à vie se faisait sur la base de la propriété commune appartenant à la société tout entière. Il est dès lors tout à fait normal que dans son journal, le 15 brumaire an IV, Babeuf dise, parlant de la loi agraire, qu'il veut « plus que cela » en expliquant que « le vrai système du bonheur social » demande une solution moins éphémère puisque « le lendemain de son établissement, l'inégalité se remontrerait [132 bis]. » Il précisera mieux encore sa pensée, le 11 floréal an IV, au cours de la réunion des Egaux où Rossignol le prenait pour un partisan de la loi agraire sans plus : « Ah ! la loi agraire ! Je suis bien loin de là ; c'est une sottise qui n'a pas le sens commun. Comment ! La loi agraire qui consisterait à faire de la France une espèce d'échiquier, cela n'est pas possible ! C'est qu'on ne me connaît pas, qu'on n'entre pas dans mes grandes vues ; car si on y entrait, on verrait que le système du bonheur commun que je professe, n'est rien autre chose que celui de *dépropriairiser* généralement toute la France. Il ne doit pas y avoir de propriétés dans une république démocrate. La terre appartient à la nature ; les hommes qui sont tous ses enfants ont tous un droit égal à ses fruits [132 ter]. »

Tout cela figurera dans le *Manifeste des Egaux* et se trouvait déjà formulé magistralement en octobre 1793 par

132. Collection Dommanget. Copie d'Advielle dont il n'a pas fait état dans la publication de la correspondance Babeuf-Dubois de Fosseux.

132 *bis*. *Le Tribun du peuple*, n° 34, p. 92.

132 *ter*. [*Haute Cour de Vendôme*] *Débats du procès...*, t. II, p. 88. Cf. DOMMANGET : *Babeuf et la conjuration des Egaux*, pp. 80-82.

l'abbé Dolivier, curé de Mauchamp (Seine-et-Oise), dans une production connue de Babeuf et qui valait à son auteur devenu professeur à l'Ecole Centrale de Versailles, la désignation comme député éventuel de la Seine-Inférieure à la Convention babouviste.

★

Dans quelle mesure la prédication de la loi agraire par Babeuf trouva-t-elle un écho régionalement ? C'est ce qu'il est difficile d'apprécier ; car on ne peut faire le départ entre le vœu spontané de serfs de la glèbe picarde et la revendication qui, pour Babeuf, correspond à l'étape du moment, et doit être consacrée par des lois constitutionnelles. Si l'on en croit Babeuf qui ne se leurre pas et est plutôt porté au pessimisme en l'été de 1791 « presque » tout le monde repousse la loi agraire, y voyant un ferment de destruction sociale et un instrument de guerre civile [133]. L'insistance de son argumentation pour convaincre Coupé, montre en particulier qu'il juge ce dernier bien loin d'être acquis au principe de la réforme. Pourtant, si l'on réunit en faisceau un certain nombre de faits, il semble bien qu'aucune contrée de France n'est comparable à la Picardie pour le rayonnement de la loi agraire. Le conventionnel Louis Portiez, mêlé intimement à la vie révolutionnaire du département de l'Oise, dit dans un de ses écrits que cette mesure qualifiée par lui d' « absurde et impolitique » trouve « un grand nombre de partisans » et se répand avec « une rapidité vraiment effrayante ». Il précise que la loi agraire ainsi conçue est le « partage égal du territoire des communes ». Il estime que les « rumeurs » et les « agitations sourdes » à ce sujet sont telles qu'elles « semblent faire partie d'un vaste projet » qui, en alarmant les propriétaires, les pousse à restreindre leurs livraisons et contribue à la disette [134].

La loi agraire était tellement « dans l'air » qu'en 1790, l'un des membres du district de Crépy-en-Valois, dans un mémoire à ses collègues, croyait devoir en combattre le principe. On voit l'idée — plus ou moins confondue avec la division des fermes ou le partage des terres incultes ou des

133. *Pages choisies de Babeuf*, p. 124.
134. DOMMANGET : *Le Mouvement ouvrier et socialiste sous la Constituante*, p. 15.

marais — gagner des villages du même district et des communes des cantons voisins du département de l'Aisne [135]. On la retrouve aussi vaguement formulée à Nesles [136] et le curé Croissy, d'Etalon, district de Montdidier, sera condamné à mort en prairial an II par le Tribunal révolutionnaire pour avoir prêché la loi agraire sur la base de cette équivoque. Il distinguait pourtant très bien, en ce qui le concerne, les terres de fermage et les terres en propre, s'affirmant pour le partage des premières et non des secondes. Mais comme il le déclara devant ses juges, les citoyens confondaient volontiers les deux. Pour lui, persuadé que Babeuf était nettement pour la loi agraire et même avait soutenu un projet en ce sens lors de l'assemblée des électeurs de la Somme à Abbeville (septembre 1791), il avait voté à cause de cela contre Babeuf. Mais il reconnaît qu'un certain nombre d'électeurs votèrent et même engagèrent à voter pour Babeuf précisément parce que celui-ci avait « eu l'honneur d'avoir fait un projet sur la loi agraire [137] ».

On ne peut mieux souligner que l'idée, dès 1791, trouvait des partisans jusque dans le corps électoral de la Somme. Elle en trouvait ailleurs puisque dans le même temps où Croissy était condamné, on arrêtait à Lévignen près de Crépy-en-Valois, pour propos tendant à l'établissement de la loi agraire, le sans-culotte Renier dit Argot qui effectivement avait prêché le partage de tous les biens territoriaux. Cependant, plus heureux que Croissy, Argot et ses co-accusés Dhun père et fils, dont les états de service révolutionnaires étaient meilleurs que ceux de Croissy, furent acquittés par le Tribunal révolutionnaire (3 messidor an II) [138].



Après ses stages de gestion politique et administrative à Amiens, à Montdidier, à Paris, c'est la question des sub-

135. Dommanget : *Les grèves de moissonneurs du Valois sous la Révolution*, pp. 35-36, et *Opinion de Louis Portiez sur le projet du Comité concernant les subsistances*, Paris, 1792, in-8°, pp. 7, 8, 12, 13.

136. G. Lefebvre, op. cité, p. 5.

137. *Ibid.*, pp. 5-7.

138. Dommanget : *Les grèves de moissonneurs...*, pp. 36-37.

sistances, c'est le mercantilisme et l'accaparement qui entrent plus avant et plus souvent dans la critique et les spéculations communistes de Babeuf. On en trouve la certitude dans ses lettres à Chaumette, à Menessier, à Garin en l'an II, comme dans ses campagnes journalistiques sous la réaction thermidorienne quand la crise alimentaire est aiguë. Toutes ces vues sur le communisme de la consommation ou plutôt de la répartition, en liaison avec le communisme de la production, se trouvent développées, consacrées dans la riche lettre à Germain du 10 thermidor an III (28 juillet 1795) qui accuse pour l'époque une maîtrise doctrinale, une maturité socialiste vraiment incomparables. Babeuf le sentait, du reste, puisqu'il se déclarait satisfait de son texte, reconnaissait qu'il était « bien disposé » quand il l'écrivit et voyait là « quelques idées essentielles » à « la grande besogne » et qui pourraient servir de matériaux pour le futur *Manifeste des Plébéiens* [139].

Ce texte est à ce point axé sur le communisme le plus pur qu'il ne s'y glisse aucune considération politique, ce qui est rare chez Babeuf. Car c'est encore chez lui un trait réaliste qu'il fait constamment la liaison entre les luttes politiques et revendicatives — même les plaintes individuelles les plus élémentaires — et l'objectif supérieur vers lequel il tend. Aussi bien déplore-t-il que les moyens dont il dispose et que lui offre la situation politique ne soient pas « aussi puissants » que ses désirs sont « vifs » et qu'ils se réduisent trop souvent à ce qu'il appelle le « propagandisme [140] ». Mais ayant saisi que la démocratie est le meilleur instrument politique de la libération sociale, il pousse à son extension illimitée par l'exercice plein, entier et minutieusement organisé du droit de pétition, par le veto du peuple ou ratification directe des lois, par le pouvoir temporaire, la surveillance et la révocabilité de tous les agents et mandataires de la puissance exécutrice, par l'égalité de traitement des responsables et des producteurs [141]. En même temps qu'il préconise ces mesures destinées à préserver le pouvoir populaire des déformations, dénaturations et putré-

139. Collection Dommanget. Copie d'Advielle, f° 17.

140. ADVIELLE, t. II, p. 177.

141. Cf. mes deux articles : « 160e anniversaire de la mort de Babeuf », *L'Ecole Libératrice*, 17 mai 1957, et *L'Ecole Emancipée*, 25 mai 1957.

factions qui, depuis, se sont produites et répétées, il dénonce à l'avance, avec la même lucidité, l'apprivoisement et l'opportunisme, la stérilité des palliatifs, l'idée fixe et édulcorante des gains électoraux à tout prix, la croyance inconsidérée en la vertu des constitutions et des parlements au sommet, aux lieu et place des institutions et des organisations à la base. A cet égard, Babeuf est incontestablement un libertaire avant l'heure et, après les immenses bouleversements politiques et sociaux survenus depuis la guerre de 1914, on comprend et on apprécie mieux cette parole d'Elisée Reclus, à inscrire sur le marbre : « De nos jours Babeuf serait encore un novateur [142]. »



Sous la réaction thermidorienne, la Révolution apaisée, Babeuf peut mieux juger sous l'angle communiste la valeur des divers courants. Il enrichit sa pensée en méditant sur leur portée. Il lui est arrivé tour à tour ou simultanément de louer et de combattre Robespierre. Maintenant, il reconnaît que le robespierrisme est le courant le plus profond, le plus général, le plus efficacement plébéien de la Révolution [143]. Il avait fondé de grands espoirs dans Chaumette et dans les hommes plus ou moins hébertistes de la Commune de Paris. Il rejette l'hébertisme comme un courant étroit, équivoque, superficiel, incapable de conduire « à son vrai but le char de la Révolution [144] ». Il a été aux premières loges six mois durant à l'administration des subsistances de la Commune de Paris pour suivre Jacques Roux et les Enragés dans leur lutte contre la vie chère et aussi pour l'extension de la démocratie directe, une double action correspondant théoriquement à ses vues. Mais outre qu'il ne les a point appuyés dans la période décisive de leur agitation, on constate qu'il les passe sous silence [145]

142. *Evolution et Révolution* [Bibliothèque des Temps Nouveaux], p. 10.

143. *Annales révolutionnaires*, 9e année, mai-juin 1917 [Babeuf et Robespierre, par A. Mathiez, pp. 370-382].

144. *Annales révolutionnaires*, 15e année, mai-juin 1923 [L'hébertisme et la conjuration des Egaux, par M. Dommanget, pp. 220-226].

145. DOMMANGET : *Jacques Roux...*, p. 41.

et nous ne connaissons pas sa réaction quand Germain, le 18 fructidor an III, lui fait à une réticence près, l'apologie de Varlet qui vient d'être mis en liberté [146].

Aux maisons d'arrêt du Plessis (Paris) et d'Arras, Babeuf est à même de prendre un contact direct avec les survivants des insurrections des 2 germinal et 1er prairial an III. Ces deux prisons, avec les Quatre-Nations, furent, comme le reconnaît Buonarroti « les foyers d'une grande fermentation révolutionnaire [147] ». Babeuf non seulement y recruta des cadres pour la future conjuration, mais dans ses entretiens avec ces hommes d'action, en passant au crible les derniers soulèvements de masse des faubourgs parisiens, il puisa les enseignements révolutionnaires et les mots d'ordre d'action immédiate qu'il en fallait tirer. Il y a plus que ce que Tarlé appelle un « lien occulte », un « élément occulte [148] » entre l'époque dite des « derniers montagnards » et la conjuration des Egaux. Claude Fiquet et Leblanc (des Gravilliers), tous deux détenus au Plessis en même temps que Babeuf et le dernier encore en correspondance avec le Tribun quand il fut transféré à Arras, étaient considérés comme les artisans du 1er prairial. Fiquet devait devenir agent révolutionnaire de la conjuration pour le VIIe et comparaître à ce titre à Vendôme [149].

Grâce à Fiquet, Leblanc et d'autres parmi lesquels on doit sûrement compter Debon, Babeuf et Buonarroti recueillirent, ce dernier l'a écrit en toutes lettres, « certains projets » hérités des « acteurs révolutionnaires des époques antérieures » et qui indiquaient le « système d'institutions » à établir dans le cas où les principes populaires fussent sortis victorieux de la lutte. C'étaient, Babeuf le dit ouvertement, « des documents de l'insurrection de prairial » et il tient à le révéler pour que ce legs révolutionnaire important ne reste pas « plus longtemps enseveli dans les ombres du mystère ». Ces documents émerveillèrent à ce

146. Advielle, t. I, p. 163.

147. Buonarroti : *Conspiration pour l'Egalité dite de Babeuf*, éd. Charavay, p. 30 ; Ed. Sociales, t. I, p. 58.

148. Tarlé : *Germinal et Prairial*, Ed. en langues étrangères, Moscou, 1959, p. 103.

149. Buonarroti : *ibid*, pp. 30 et 59. — Advielle, t. II, p. 162.

point Babeuf, Buonarroti et plusieurs prisonniers, qu'ils s'empressèrent d'en prendre copie [150].

En même temps, au Plessis et à Arras, Babeuf put saisir les faiblesses des deux insurrections, notamment l'insuffisance d'un plan solide, le défaut de mesures économiques immédiates à préconiser, comme de la trop faible liaison avec le peuple et avec les conventionnels montagnards sympathisants [151]. Il retint les mots d'ordre essentiels : « *Du pain et la Constitution de* 93 » qui avaient suffi à entraîner la masse plébéienne et tira leçon de l'opération gouvernementale qui s'était avérée rentable du désarmement des adversaires et de l'armement des gens sûrs. Tout cela passera, la chose saute aux yeux, dans les voies et moyens de la Conjuration et nous explique pourquoi Babeuf surmonta ses préventions contre « la députaille » pour admettre la collaboration avec le Comité des conventionnels ou Comité Amar. Comme il s'inclinait devant les faits, on le verra du reste devant la Haute-Cour glorifier le courageux Armand de la Meuse qui préconisa l'égalité de fait à la tribune de la Convention (26 avril 1793), Drouet et les élus de la « Crête », héros de germinal et prairial dont l'un, Soubrany, avait été propagateur de son *Tribun du Peuple* [152].



Quand Babeuf prend la tête de la Conjuration, toutes ces données héritées des courants et des soulèvements populaires de la Révolution s'ajoutent aux notions fondamentales qu'il a acquises, soit en se mesurant avec les obstacles (lutte de classes, comme moteur de l'action politique), soit en mesurant les obstacles à vaincre pendant la période de transition (nécessité du gouvernement révolutionnaire). Il

150. Advielle, t. II, pp. 264-265. Fiquet et Leblanc ne figurent point parmi les nombreux sans-culottes des sections de Paris cités par Albert Soboul dans *Les Sans-culottes parisiens en l'an II*. Il y aurait lieu de confronter les anciens cadres sectionnaires aux listes de patriotes bons pour combattre, administrer et « révolutionner », dressées par Babeuf. Rien que dans la section des Lombards, Brandin et Olivier cités par Soboul, pp. 420, 716 et 1001, figurent sur la liste de Babeuf : *Haute Cour de justice. Suite de la copie des pièces*, t. II, pp. 88-89. Voir plus bas, p. 107, la communication d'Albert Soboul : *Personnel sectionnaire et personnel babouviste*.

151. Tarlé, op. cité, p. 158.

152. Advielle, t. II, pp. 44, 61-65 ; Archives Nationales, F7 4277.

ne lui reste plus qu'à créer, en un temps où les organisations syndicales n'existent pas encore, l'instrument unique de la conquête du pouvoir : un véritable parti socialiste ou un parti communiste révolutionnaire par une structure bien charpentée permettant la combinaison de l'action légale à l'action illégale.

On peut donc dire qu'après dix ans de combat et de persécutions qui accusent un tempérament et un caractère extraordinaires et représentent dans une situation extraordinaire, une formation extraordinaire, Babeuf est parvenu, pour l'époque, à une idéologie d'une précision socialiste extraordinaire.

Maurice DOMMANGET.
(*Paris*)